



Le Saint-Siège

MESSAGE DU PAPE JEAN PAUL II À LA CONGRÉGATION DES RELIGIEUX DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

*Au Révérend Père Yvon Laroche,
Supérieur général de la Congrégation
des Religieux de Saint-Vincent-de-Paul*

1. À l'occasion du Chapitre général de votre Congrégation, je désire vous assurer de ma prière pour votre nouveau mandat au service du dynamisme et de la communion de votre famille religieuse, et vous exprimer ma reconnaissance pour le travail missionnaire de votre Institut auprès du monde ouvrier et de la jeunesse. Je souhaite que l'Assemblée capitulaire qui s'achève puisse affermir toujours plus les liens de votre unité, afin que, dans la charité fraternelle et apostolique, votre Institut cherche à inscrire toujours davantage son action pastorale dans la fidélité à son charisme fondateur et à l'Église, sans éluder les nouveaux défis de l'évangélisation car l'Esprit Saint vous appelle à avancer au large. Soutenus par l'audace apostolique et par le témoignage de charité qui animaient saint Vincent de Paul et votre fondateur, Jean-Léon Le Prévost, ouvrez des chemins nouveaux pour communiquer la tendresse du Christ aux enfants, aux jeunes, aux ouvriers, aux blessés de la vie et à tous ceux qui ont besoin de son amour pour repartir dans l'espérance!

2. Lors du cent cinquantième anniversaire de votre fondation, vous avez eu l'occasion de rendre grâce pour l'œuvre accomplie et de relire votre histoire, pour y découvrir les appels de Dieu et pour évaluer la pertinence des réponses que votre Congrégation a voulu apporter au cours des deux siècles passés. L'expérience de votre fondateur et de ses compagnons, découvrant, au sein des Conférences Saint-Vincent-de-Paul du bienheureux Frédéric Ozanam, la misère des familles d'ouvriers privées de dignité et exclues de la vie sociale, constitue le début de votre aventure missionnaire. La contemplation du visage du Christ sur le visage des pauvres de leur temps a fait germer en eux le désir de tout quitter pour devenir semences d'Évangile dans le monde, marqué alors par la révolution industrielle, par les précarités de toutes sortes ainsi que par le rejet de Dieu

et de l'Église, en particulier dans le monde des apprentis et des jeunes ouvriers. Vos devanciers ont montré que la charité des œuvres donne une force incomparable à la charité des mots, participant ainsi à l'essor de la doctrine sociale de l'Église, formulée dans l'encyclique *Rerum novarum* du Pape Léon XIII.

Aujourd'hui, de la France au Brésil, du Canada à l'Afrique, ce même dynamisme de la mission, mû par la charité du Christ, doit continuer d'animer vos vies de religieux et de prêtres. Les bouleversements de l'économie, la désagrégation des solidarités humaines, l'éclatement de la famille, continuent de faire émerger de nouvelles formes de précarité parmi les jeunes générations, les entraînant souvent à céder à la tentation du désespoir ou à faire l'expérience tragique de la misère, de la drogue, de la violence. Je vous encourage à trouver des réponses adaptées aux attentes profondes des jeunes d'aujourd'hui. Il est en effet essentiel qu'ils puissent reconnaître en vous de véritables éducateurs qui, sans crispation, leur permettent d'acquérir et de vivre les valeurs humaines, morales et spirituelles nécessaires à leur développement intégral. Habités par la charité du Christ qui espère tout, faites-leur découvrir que le Seigneur ressuscité est le secret de vos vies, et qu'il veut aussi devenir le sel de leurs existences et la lumière qui éclaire leur avenir, car lui seul peut répondre pleinement à leur soif d'amour, de dignité et de vérité ! Ils pourront alors s'engager joyeusement dans l'édification d'un monde plus fraternel et plus solidaire. Il convient aussi de promouvoir une pastorale dynamique des vocations, qui permette à tous les jeunes désirant suivre plus radicalement le Christ, dans le sacerdoce ou la vie consacrée, de trouver auprès de personnes dûment formées l'accompagnement humain et spirituel en vue d'un bon discernement. Pour cela, l'aide d'autres lieux de formation, dans des diocèses ou des Congrégations religieuses, peut s'avérer utile et nécessaire, donnant à vos futurs religieux la possibilité de rencontrer d'autres jeunes qui se préparent à s'engager dans l'Église.

3. La formation des collaborateurs laïcs qui participent à la spiritualité et à la mission de votre Institut doit aussi faire l'objet de votre attention permanente. Il importe que la générosité des fidèles soit nourrie par une vie en intimité avec le Christ et par la conscience éclairée de travailler à la construction du Règne de Dieu, en Église, dans une collaboration confiante avec les évêques et les communautés catholiques locales. Que l'exemple de votre vie communautaire et les moyens d'éducation que vous mettez en œuvre soient pour tous d'authentiques lieux de sanctification et de témoignage, qui vous disposent à écouter ensemble la volonté du Père, pour répondre aux appels qu'il lance à partir du monde des petits et des pauvres ! Fidèles à votre devise *Omni modo Christus annuncietur* et vivant entre vous l'amour du Christ, vous participerez avec audace à cette nouvelle «imagination de la charité» que j'appelais de mes vœux au début du nouveau millénaire (cf. *Novo millennio ineunte*, n. 50).

4. En ce mois de mai, je vous confie à la sollicitude maternelle de la Vierge Marie, Étoile de la nouvelle évangélisation, et je vous accorde de grand cœur une particulière Bénédiction apostolique, que j'étends à tous les Religieux de Saint-Vincent-de-Paul, à leurs collaborateurs, aux jeunes et aux familles qui bénéficient de leur service éducatif.

Du Vatican, le 17 mai 2002

IOANNES PAULUS II

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana